

# DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOBYLITIC" TYPE A.U.79

CONSTRUIT PAR " LA MOTOCOMFORT "

I6, rue Lesault - PANTIN (Seine)

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

MARQUE - MOTOCOMFORT

TYPE - A.U.79

GENRE - CYCLOMOTEUR

NOMBRE DE PLACES ASSISES ( Y compris le conducteur ) - I

NOM ET ADRESSE DU CONSTRUCTEUR - " LA MOTOCOMFORT " - I6, rue Lesault  
PANTIN (Seine)

## I - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

---

NOMBRE DE ROUES - Deux

ROUE MOTRICE - Arrière

CONSTITUTION DU CADRE - Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

FOURCHE - Télescopique

ROUES - A rayons munies de pneumatiques de 25 x 2

PEDALIER - A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR - Devant le pédalier.

## 2 - DIMENSIONS ET POIDS

---

EMBATTEMENT EXTREME - I m,09

DIMENSION MAXIMALE DU VEHICULE - Longueur I m,7I - largeur 0 m,60

HAUTEUR LIBRE AU DESSUS DU SOL - 0 m,II

POIDS DU VEHICULE - 38,5 Kg

## 3 - M O T E U R

---

TYPE - A explosion - Cycle à 2 temps - Monocylindrique

ALESAGE - 39 mm - COURSE 41,8 mm - Cylindrée 49,933 cm<sup>3</sup>

Taux de compression - 6,8

PUISSANCE ADMINISTRATIVE - I cv.

CARBURANT NORMALEMENT UTILISEE - Mélange essence - Huile 2 temps

RESERVOIR - Contenance 4 litres 850 - Fermé par un bouchon en matière plastique

REGIME DE ROTATION DU MOTEUR - Maximum 4.300 T/m. Correspondant au couple maximum 3.000 T/m. Correspondant à la puissance 4.000 T/m. maximum.

ECHAPPEMENT - Un tube du type "TROMBON" d'un diamètre croissant progressivement de 24 à 65 mm, de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 litre 650. Le pot contient I tube et 2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 10 mm de diamètre intérieur, et de 70 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de I litre,100.

.../...

Véhicule conforme aux prescriptions des arrêtés du 21 Mars 1961 et du 25 Octobre 1962 relatifs à la mesure du bruit produit par les véhicules automobiles.

.../...

Le bruit produit par le véhicule, à une vitesse de 30 Km/h, mesuré à 10 m de son point de passage, est inférieur à 73 phones.

ALIMENTATION DU MOTEUR - Carburateur GURTNER LR 10 DSF. Niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

ALLUMAGE - Par volant magnétique NOVI haute tension.

GRAISSAGE - Par mélange d'huile à l'essence.

REFROIDISSEMENT - Par air.

MISE EN MARCHÉ - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz.

#### - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

---

EMBRAYAGE - Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 T/min.

TRANSMISSION - Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents, entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

DISPOSITIF DE POINT MORT - Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

La MOBYLANTIC comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement par un compas d'articulation qui s'accroche au cadre. Un ressort tendeur le repousse vers l'avant et assure la tension de la courroie.

#### DEMULTIPLICATION DE LA COURROIE -

$$\begin{array}{l} \text{Petite vitesse} - \frac{205}{53,7} \times \frac{54}{11} = 18,74 \\ \text{Grande vitesse} - \frac{205}{85} \times \frac{54}{11} = 11,8 \end{array}$$

Nombre de vitesses: Infini.

Avec des pneumatiques de 23 x 2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1m.00), au régime du moteur de 1.000 T/min. la vitesse atteinte est de : Petite vitesse : 5,75 km/h - Grande vitesse : 9,1 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 39 km/h.

#### 5 - S U S P E N S I O N

---

Fourche télescopique.

.../...

## 6 - FREINAGE

FREIN AVANT - 1 tambour, avec segments intérieurs,  $\phi$  90 mm, commandé par un levier à main droite.

FREIN ARRIERE - 1 tambour, avec segments intérieurs,  $\phi$  90 mm, commandé par un levier à main gauche.

SURFACE DE FREINAGE - Avant et arrière : 38 cm<sup>2</sup>.

## 7 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

EQUIPEMENT ELECTRIQUE - Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne avant de 100 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

CATADIOPHORE - Le véhicule est muni d'un catadiophtre agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 316.

## 8 - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur l'ailette supérieure droite de la culasse portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du cyclomoteur est frappé sur la patte inférieure droite du cadre servant à la fixation moteur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au n° I.460.000.

## PROCES VERBAL de RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur le 21 Octobre 1957, que le véhicule n° I.460.000 à moteur n° I.65I.620 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série ~~MC~~ ~~CONFORT~~ Type A.U.79 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 183 et 194 à 199 du Décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministériels pris en application.

À Paris, le 6 Novembre 1957  
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)  
(signé: FLICEOLET)

VU,  
Paris, le 6 Novembre 1957  
L'Ingénieur des Mines

Vu et approuvé  
Enregistré sous le N° (signé : PERTUS)

AA. 403-57

À Paris, le 6 Novembre 1957  
L'Ingénieur en Chef des Mines  
(signé : HELIOT)